

## **Motion (1445)**

### **relative à la mise en place d'un Réseau Express Régional (RER) et à une demande d'augmentation des arrêts des trains directs à Versoix**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,

pour faire suite à la motion du conseil municipal de Versoix « relative à la mise en place d'un Réseau Express Régional (RER) et à une demande d'augmentation des arrêts des trains Inter-Regio »,

invite le Conseil d'Etat à

- négocier avec les CFF la mise en place, dès que possible, d'une cadence d'un quart d'heure, au moins aux heures de pointe, pour le futur Réseau Express Régional (RER) sur la Rive droite, avec des liaisons directes vers l'aéroport et Lancy-Pont-Rouge, et de présenter un rapport à ce sujet;
- négocier avec les CFF une augmentation du nombre de trains directs s'arrêtant à Versoix;
- négocier avec les CFF une amélioration immédiate de l'offre de trains s'arrêtant à Versoix en attendant la mise en service de la troisième voie, notamment dans la tranche horaire matinale 7 h 30 – 8 h 30;
- prendre toutes les mesures nécessaires, d'entente avec la commune de Versoix et toute autre commune concernée, pour améliorer substantiellement et rapidement l'offre en places de stationnement « P+R » dans ce secteur ».